



Déclaration liminaire au CT des DDI du 30 mai 2013 **L'État territorial dans l'œil du cyclone.**

Monsieur le Président,

A la demande de l'ensemble des organisations syndicales, vous avez accepté de convoquer aujourd'hui un comité technique des DDI anticipé. FORCE OUVRIERE s'en félicite, considérant indispensable de briser le silence assourdissant installé dans le dialogue social depuis début 2013... alors même que de lourds nuages s'accumulent à l'horizon pour l'État territorial.

Depuis février 2013, FORCE OUVRIERE alertait sur l'imminence du lancement de la deuxième phase de démolition de cet échelon précieux pour le service public républicain. Que nenni répondait Matignon, en diffusant des messages rassurants, notamment aux directeurs, et qualifiant d'analyses fantaisistes les propos d'une organisation syndicale « empêcheuse de réformer en rond ».

Sauf qu'à l'occasion du Comité Interministériel à la Modernisation de l'Action Publique (CIMAP) du 2 avril - véritable clone de l'ex-Comité de Modernisation des Politiques Publiques qui sévissait sous l'ère RGPP - les masques sont tombés ! Avec au programme une dramaturgie en 70 actes, renvoyant à tout autant de décisions cumulées issues des 2 premiers CIMAP. Auxquelles s'ajoutent bien entendu les 300 mesures RGPP non terminées et les plans de modernisation et de simplification en cours d'élaboration par chaque ministère.

Une véritable usine à gaz dont le seul produit sera la destruction de missions et services publics sous le motif de la rigueur...

Avec en point d'orgue la fameuse décision n°12, le lancement de la mission « Rebière/Weiss », rimant avec « Destination Réate 2 ». Avec au programme, bien au delà du périmètre des DDI, la perspective d'interministérialisation des directions régionales et de préfectoralisation généralisée...

Pour FO cette mission est dictée par le contexte de rigueur et de luttes de pouvoirs, plaçant les personnels comme victimes de nouvelles vagues de restructurations en cascade.

FO rappelle l'engagement de la ministre chargée de la Fonction publique et du Premier ministre, pris après demande de notre confédération, que les préconisations qui seront faites par cette "mission RéATE 2" fassent ensuite l'objet d'une réelle concertation entre les organisations syndicales et le gouvernement, préalablement à toute décision de celui-ci.
Pour FO, le CTP DDI doit être consulté dans ce cadre.

Pour FO, l'origine du problème réside en la Modernisation de l'Action Publique telle qu'elle est conduite, qui part des baisses de moyens imposées aux ministères pour amputer l'intervention publique sans discernement afin de répondre aux politiques d'austérité et de rigueur. Sans aucune réflexion sur l'intérêt et la portée des missions de service public, ni sur l'impact de ces suppressions sur les finances globales de la Nation (1 emploi supprimé à l'État transfère souvent une charge supérieure au niveau des collectivités ou bien directement sur l'utilisateur s'il s'agit d'une privatisation).

L'exemple le plus illustratif actuellement porte sur l'abandon des missions de solidarité d'instruction des actes d'urbanisme et d'ATESAT, véritable trahison envers les personnels et les petites collectivités. Et de trahison il est bien question vis à vis des personnels, y compris au sein de cette instance, vos engagements issus du précédent comité technique n'ayant aucunement été tenus. Mieux, le Premier ministre n'a même pas pris la peine de répondre à l'interpellation des organisations syndicales adressée fin 2012... Les 4000 agents, aujourd'hui menacés par un plan de dégageant et sans accompagnement social, attendent des réponses ! Dans la négative, FO s'interrogera quant à la poursuite de sa participation aux instances de dialogue social relevant du périmètre des DDI. Et quitte à prendre au mot certaines décisions du CIMAP, nous demandons la réalisation d'une étude d'impact pour chacune de ces réformes, intégrant les dimensions sociales, économiques, territoriales et de capacité de portage opérationnel des politiques publiques. Le tout accompagné d'un moratoire dans leur mise en œuvre !

Plus largement, le triptyque infernal réorganisations continues/luttes et pouvoirs/saignée des effectifs est donc plus que jamais d'actualité. Et ce sans parler de l'impact potentiel de l'acte 3 de décentralisation, projet découpé en tranches pour mieux découper la République en morceaux.

Tous les ingrédients se mettent en place pour préfigurer la Réate 2, nouveau coup de boutoir pour l'État territorial.

Et ce, alors que les besoins sont patents telle que la "fraude chevaline" a pu le mettre en lumière ! A la prochaine crise sanitaire, alimentaire ou liée à un risque naturel ou technologique, le citoyen se retournera vers l'État ... État qui aura abandonné le territoire et perdu toute compétence et moyen d'action pour accompagner la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques. Pas besoin dès lors de s'étonner que certains rapports parlementaires fustigent les normes, plaçant les agents chargés de leur application bien démunis, voire même livrés en pâture aux pressions locales par des instructions caricaturales de leur « employeur Matignon »...

En conséquence, FO renouvelle auprès de vous l'ouverture d'un vrai débat sur le service public : quelles missions ? Qui pour ces missions ? Et quelles conséquences sur l'avenir du service public républicain ? La confédération FO demande à nouveau au gouvernement que ce débat ait lieu préalablement à toutes décisions de restructurations ou de décentralisation. FO demande que le lancement de ce débat s'effectue à l'occasion de la conférence sociale des 20 et 21 juin.

Avant qu'il ne soit trop tard...